



PUBLIC :

Coordonnateur SPS Conception souhaitant obtenir la réalisation pour les opérations de niveau 1 et 2 et justifiant des prérequis réglementaires, définis dans l'arrêté du 26/12/2012)

PRE-REQUIS :

Recueil et évaluation des connaissances et/ou des compétences selon l'arrêté du 26/12/2012.

NOMBRE DE PERSONNES

6 personnes mini – 12 maxi

DUREE ET PRIX:

**32 heures soit 4 jours de formation
et Jury 1 Jour : 1690 €HT**

LIEUX :

A définir selon votre situation géographique

OUTILS PEDAGOGIQUES :

Formateur CSPS agréé OPPBTP, intervention de professionnels selon critères d'évaluation, Diaporamas pour la partie théorique selon programme et conforme à l'arrêté du 26/12/2012

Exercices sur des cas pratiques- Exposé de la conduite à tenir et Méthode participative.
Dossier fil rouge

Livret de formation, clefs USB, Outils

VALIDATION :

-Livret d'auto évaluation et évaluation par restitution sur exercices de cas pratiques. QCM, Mémoire de synthèse et bilan de la méthodologie.

-Et Jury : 1 jour

Au plus tard 45 jours après le dernier jour de la formation

Validation des acquis à l'issue de cette dernière journée

Délivrance d'une attestation de compétence SPS selon arrêté du 26/12/2012

OBJECTIFS : Phase réalisation pour les niveaux 1, 2 (5 Jours)

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable :

- d'analyser et de s'appropriier le dossier que lui a remis le coordonnateur de conception ;
- de définir les mesures de prévention nécessaires pour faire face à des risques provenant de situations qui n'ont pu être détectées antérieurement ou qui résulteraient d'une modification ou d'une évolution du projet initial ;
- d'actualiser un plan général de coordination ou le plan général simplifié de coordination ainsi qu'un dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage ;
- de coordonner la mise en œuvre par la maîtrise d'œuvre et les entreprises des dispositions du plan général de coordination et les propositions retenues concernant les interventions ultérieures sur l'ouvrage ;
- de mesurer les écarts entre le plan général de coordination, les plans particuliers de sécurité et de protection de la santé et la réalité ;
- d'harmoniser les plans particuliers de sécurité et de protection de la santé, y compris ceux qui sont simplifiés, et d'adapter le plan général de coordination (ou plan général simplifié) en conséquence ;
- d'organiser et de conduire les inspections communes avec les entreprises ;
- de rédiger des comptes rendus suite aux inspections communes et d'en assurer le suivi ;
- d'informer les entreprises et de recenser leurs besoins ;
- de mettre à jour avec le maître d'œuvre et les entreprises le plan d'installation de chantier ;
- d'organiser les procédures de secours au fur et à mesure du déroulement du chantier ;
- de conduire une visite de chantier et une enquête d'accident du travail ;
- de clore sa mission de réalisation en regroupant les documents nécessaires à la finalisation du dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage et en archivant les documents de la mission devant être conservés ;
- d'établir un bilan de sa mission pour le maître d'ouvrage.



formation coordination sécurité
et protection de la santé

PROGRAMME

MODULE SPECIFIQUE REALISATION NIVEAU 1 ET 2 :

	J1-Module Réalisation	J2-Module Réalisation	J3-Module Réalisation	J4-Module Réalisation
M A T I N	J01-Module 01-Réalisation Accueil et présentation de la formation et des stagiaires Durée : 1,5 heures	J02-Module 04-Réalisation Coordonner la mise en œuvre et Actualiser le PGCSPS Durée : 4 heures	J03-Module 07-Réalisation Coordonner la mise en œuvre, actualiser et mettre à jour le DIUO Durée : 4 heures	J04-Module 10-Réalisation Conduire une enquête d'accident du travail (Arbre des causes) Durée : 2 heures
	J01-Module 02-Réalisation Analyser et s'appropriier le dossier de conception Présentation des protections et moyens collectifs et applications adaptées aux situations de chantier Durée : 4 heures	J02-Module 05-Réalisation L'inspection commune Durée : 2 heures		J04-Module 12-Réalisation Clore sa mission Durée : 2 heures
A - M	J01-Module 03-Réalisation Définir les mesures de prévention non détectées ou Résultant de l'évolution du projet Durée : 2,5 heures	J02-Module 06-Réalisation Le plan particulier et Protection de la santé Durée : 2 heures	J03-Module 08-Réalisation Conduire une visite de chantier Durée : 2 heures	J04-Module 13-Réalisation Evaluation de la semaine Retour sur la semaine Bilan du QCM Durée : 4 heures
			J03-Module 09-Réalisation Organiser les secours au fur et Mesure du déroulement du chantier Durée : 2 heures	